

POLE AUTOMOBILE

TITRE A FINALITE PROFESSIONNELLE

CARROSSIER PEINTRE en 2 ans

Parole d'apprenti : " Finalise ta formation, gagne en perfection "

www.cfmda.fr
stoerke@cfdma.fr
5 rue de la Sablière
26250 LIVRON SUR DROME



04 75 61 69 55

PUBLIC

Éligible au contrat d'apprentissage

Être âgé de 15 à 29 ans au début du contrat d'apprentissage.
Sans limite d'âge : être reconnu travailleur handicapé OU en cas de création ou reprise d'entreprise.

Prérequis : être titulaire du CAP Carrossier Automobile ou Bac Pro Réparation des Carrosseries.

DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

Formation de 953,50 heures sur 2 ans.
Alternance : 2 semaines en entreprise / 1 semaine au CFA (35h/semaine).
Classe de 12 alternants.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Ateliers équipés. Salles informatiques.
Centre de ressources : ordinateurs, documentations, annales, sujets d'examens.
Le 1er équipement professionnel est fourni au démarrage de la formation.
Les EPI (Equipements de Protection Individuelle) doivent être fournis par l'employeur pour les apprentis.

COUT DE LA FORMATION

Formation gratuite et rémunérée prise en charge par l'OPCO de l'entreprise sous contrat d'apprentissage.

CANDIDATURE et DELAIS D'ACCES

Vous pouvez candidater à partir du mois de février jusqu'au 1^{er} novembre en vous connectant sur notre site : www.cfmda.fr, onglet : "Candidature à la formation".

Ce qui vous permet de bénéficier d'offres d'apprentissage de nos entreprises partenaires.

Le démarrage de la formation se fera sur le 1^{er} trimestre de l'année scolaire. Inscription sous réserve de places disponibles à la signature d'un contrat avec un employeur. Le calendrier sera fourni après inscription définitive. Le service développement de l'apprentissage et le secrétariat accompagnent les jeunes et les entreprises dans la signature d'un contrat d'apprentissage.

HANDICAP / ACCESSIBILITE



Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique : « Dispositif d'accompagnement des apprenants porteurs de handicap »

INFOS PRATIQUES

Restauration sur place
Lignes de bus directes par KEOLIS
Casiers

OBJECTIFS OPERATIONNELS

À la fin de la formation, l'apprenti connaît :

- Le remplacement, l'ajustage et le réglage de tous types d'éléments (amovibles/soudés/collés/sertis...).
- La réalisation des travaux de sellerie nécessaires à l'intervention carrosserie (sièges/garnitures...),
- La remise en forme d'éléments de carrosserie
- Le remplacement ou réparation de tout vitrage,
- Le contrôle des déformations d'un véhicule / interventions sur éléments de structure,
- La dépose-repose ou remplacement d'organes mécaniques, d'éléments d'habillage (planches de bord...), d'organes électriques et électroniques nécessaires à la réalisation de l'intervention soumise éventuellement à réglementation,
- La planification de l'intervention,
- L'utilisation de la documentation technique,
- L'agencement et entretien du poste de travail / de l'outillage,
- L'application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise,
- L'établissement de tout document d'atelier utile,
- L'appui technique aux salariés de l'atelier / tutorat de jeunes en formation alternée

Niveau Bac+2 Inscrit au RNCP sous le code RNCP36200.

CONTENU DE LA FORMATION

- Conseil technique en carrosserie peinture
- Contrôle et intervention sur les éléments de structure
- Dépose et repose des éléments mécaniques et électroniques
- Dépose et repose d'éléments inamovibles - Remplacement et réparation de vitrage
- Dépose et repose d'éléments amovibles
- Colorimétrie et gestion des stocks produits
- Application peinture
- Réparation des matériaux composites
- Préparation de surfaces acier et aluminium
- Remise en forme d'éléments de carrosserie

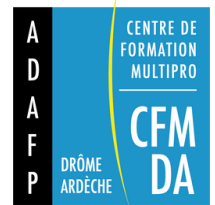
POURSUITES DE FORMATION

- Licence Pro : technologies et équipements du véhicule : carrosserie et revêtement des véhicules (TEV CRV)
- BTS Conception et réalisation de carrosseries (CRC)

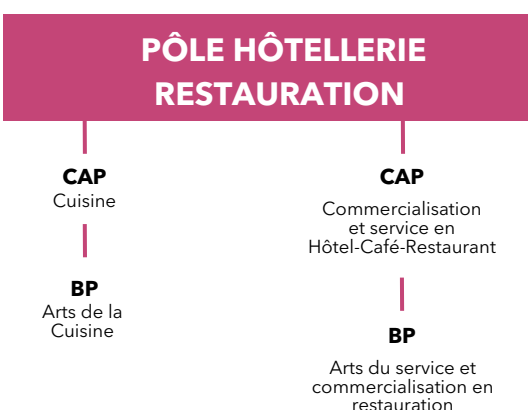
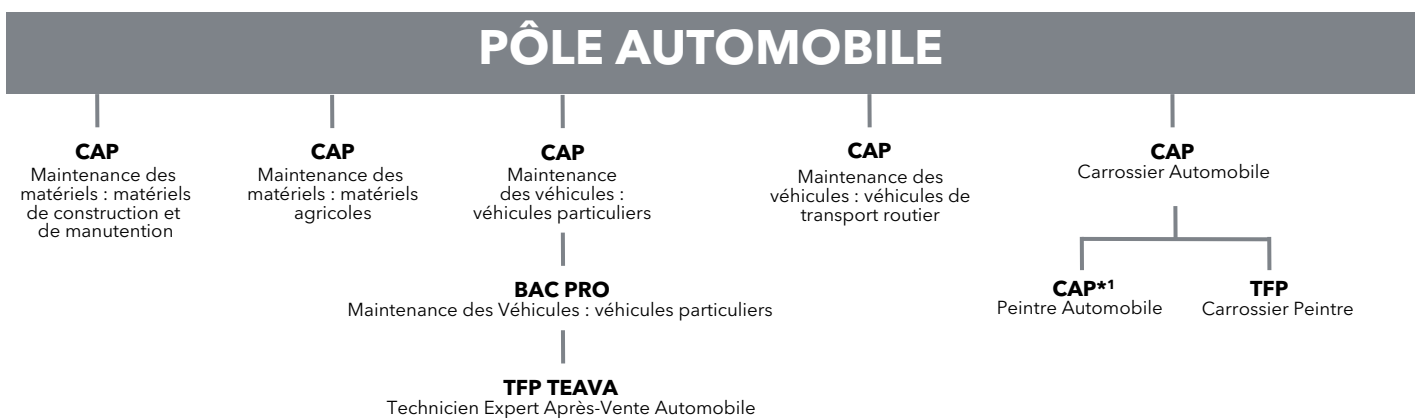
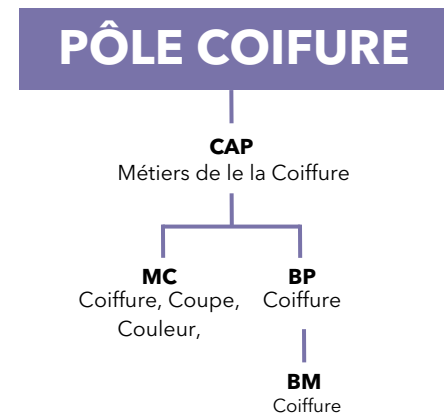
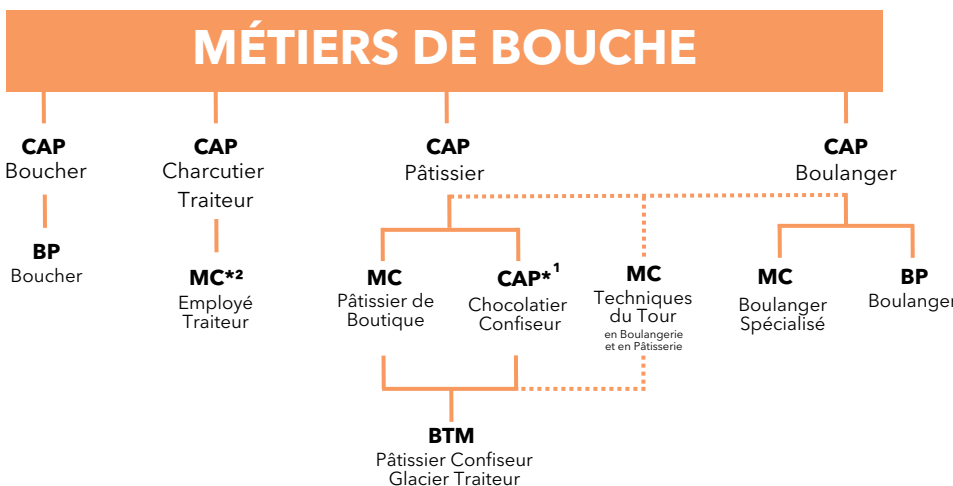
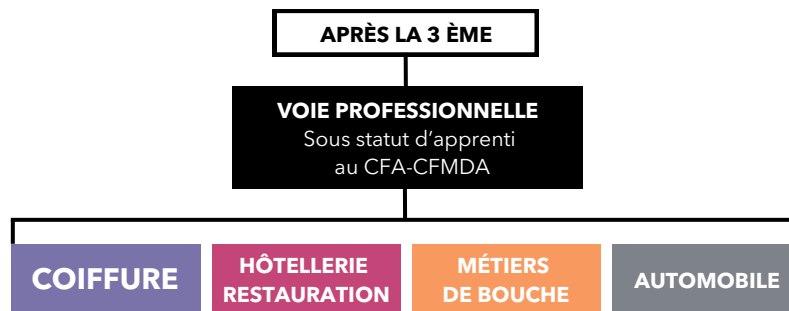
Un Titre à Finalité Professionnelle prépare à un métier en vue d'une insertion directe dans l'emploi :

Chez un artisan carrossier, affilié ou non à un réseau ; en activité secondaire dans une entreprise des réseaux constructeurs ; dans des ateliers de réparation des carrosseries indépendantes ; dans des ateliers de réparation des carrosseries des réseaux des constructeurs automobiles ; dans des ateliers de réparation rapide des carrosseries ; dans des ateliers de carrosserie industrielle ; dans des ateliers de réparation des carrosseries intégrés dans les entreprises et les collectivités...

NOS FORMATIONS



ALTERNANCE
FORMATION CONTINUE



CAP
Certificat d'Aptitude Professionnelle (Niveau 3)

BAC PRO
Baccalauréat Professionnel (Niveau 4)

MC
Mention complémentaire

TFP
Titre à Finalité professionnelle

BTM
Brevet Technique des métiers (Niveau 4)

BP
Brevet Professionnel (Niveau 4)

BM
Brevet de maîtrise

***1** Formation en 1 an

***2** Accessible après tous les
CAP des métiers de bouche
et de la cuisine



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre
des catégories suivantes :
ACTIONS DE FORMATION CONTINUE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE